**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

**Band:** 19 (1939)

Heft: 4

**Artikel:** L'origine du nom de famille Jomini

**Autor:** Aebischer, Paul

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-73894

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'origine du nom de famille Jomini.

Par Paul Aebischer.

L'article Jomini de l'Enciclopedia italiana, dû à la plume du général P. Schiarini, mentionne que Enrico Jómini, général et écrivain militaire suisse, est « nato a Payerne (cantone di Vaud) di famiglia d'origine italiana » 1: et c'est à juste titre que M. P. Chessex s'est élevé contre cette assertion, remarquant que « cette erreur procède d'une ancienne légende accréditée encore ici et là dans notre canton, et suivant laquelle le nom de Jomini viendrait du latin Gemini « jumeaux », par l'intermédiaire de l'italien » 2. On peut ajouter encore que ce ne sont pas les écrivains militaires italiens qui sont responsables de l'annexion de Jomini aux gloires militaires de la péninsule: si M. Schiarini a sans doute puisé ce renseignement dans un ouvrage du major Marselli<sup>3</sup>, ce dernier le devait à son tour au premier, et au plus important des biographes du général Henri Jomini, Ferdinand Lecomte, qui a été le premier à traiter de l'origine de la famille Jomini. Après avoir dit que Henri Jomini naquit à Payerne le 6 mars 1779, il ajoute en effet que « la famille Jomini, originaire d'Italie, est établie depuis plusieurs siècles dans le canton de Vaud» 4; et il ne faut pas s'étonner si nous retrouvons cette erreur dans plus d'une publica-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Enciclopedia italiana, vol. XIX (1933), p. 446.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> P. Chessex, *A propos du nom de famille Jomini*, article de quelques lignes paru dans la *Revue* de Lausanne en date du 6 janvier 1934, et reproduit dans le *Démocrate* de Payerne du 13 janvier 1934, ainsi que dans le *Courrier de La Côte* du 21 janvier 1934.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Maggiore Marselli, *Il generale Jomini, Rivista militare italiana*, ser. 3, vol. II (1869), p. 394. Cet auteur précise que « Enrico Jomini nacque a Payerne..., da una famiglia di origine italiana, e però io pronunzio italianamente un nome di fattura italiana».

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> F. Lecomte, Le général Jomini, sa vie et ses écrits, Paris 1860, p. 1.

tion postérieure qui traite du même sujet, si Sainte-Beuve, par exemple, remarque que le général « est Suisse et très Suisse », mais « que sa famille, comme le nom l'indique, était d'origine italienne, mais depuis longtemps établie dans le pays de Vaud » <sup>5</sup>. Ce n'est guère que dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, que M. Maxime Reymond a très justement soutenu la thèse de l'origine purement vaudoise et payernoise de la famille Jomini, dont il signale une graphie *Jaumininer* en 1419 <sup>6</sup>.

S'il est vrai que le général Jomini a été Suisse et très Suisse, il est vrai aussi que sa famille est, aussi haut qu'on peut remonter, de bonne souche broyarde; et tout laisse supposer, la forme du nom comme le reste, qu'elle est autochtone. Dès le commencement du XVe siècle, en effet, nous la trouvons fixée aux environs de Payerne, à Corcelles: et nul doute que si, justement pour cette région les documents plus anciens ne faisaient pas presque complètement défaut, nous ne l'y rencontrerions bien antérieurement. Car les formes les plus anciennes de ce nom de famille, comme

Johannis *Janinier* [pour *Jaminier*], 1406 (Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Montagny nº 138, fº VI<sup>xx</sup>XIIII)

Jo. Janynyer..., Nycodi Janynyer, 1406 (Id., ibid., nº 137, fº LV)

Jaquetus Jauminier de Corcellis, 1407 (Archives cantonales vaudoises, Notaire P. de Trevaul, vol. 1<sup>1</sup>, f<sup>0</sup> XXXVII)

Johannis Jauminier de Corcelles, 1416 (Id., ibid., vol. 12, fo XXXII)

Johannis Jaumynyer, 1430 (Id., Terrier de Payerne F<sup>m</sup> 3, 2e partie, f<sup>o</sup> X<sup>vo</sup>)

Peroneta...uxor Johannis *Ja<sup>u</sup>miniez*, 1483 (Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de St-Aubin n<sup>o</sup> 23, f<sup>o</sup> VIII<sup>vo</sup>)

Nycod Jaulminie, 1613 (Id., Terrier de Montagny nº 79, fº 631) de même que les graphies Jomignie, Jaulmeniez, Jomeni des actes payernois du XVIe siècle, suffisent pour démontrer que l'origine italienne de ce nom de famille n'est qu'un mythe: si la forme patoise était encore usitée aujourd'hui, elle sonnerait certainement dzômenî, avec un o long et un i accentué long aussi.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sainte-Beuve, Le général Jomini, Paris 1869, p. 10.

<sup>6</sup> Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. IV, p. 289.

Quant à la graphie ancienne Jauminier, elle s'explique aisément: nous sommes en présence d'une formation onomastique tardive en -hari ajouté à un nom de personne d'origine germanique Galaman, qu'on rencontre assez fréquemment, sous les formes Galiman, Galeman, Calaman, Caleman, Kalmannus, à partir du VIIIe siècle — il y en a un exemple dans le Polyptique d'Irminon, un autre chez Frédégaire, pour ne citer que ceux-là —; et ce Galaman est rattaché par Förstemann à un radical gal qui se retrouverait dans le verbe galan « chanter » 8.

Remarquons immédiatement que ces formations en -hari ajouté sur le tard à des noms solennels germaniques, à des accusatifs d'hypocoristiques, à des noms d'origine chrétienne aussi, sont tout autre chose que rares: dans un terrier de la fin du XIVe siècle contenant des noms de personnes qui ont habité dans la région de Grandcour-St-Aubin, j'ai trouvé par exemple un « Aymonier filz Aubert», un «Willermier fiz Aymonier», «Nicholyer Pustot de Chevros», «Johannier fiz Aymonier de Valons», «Bavonier dou Clos de Foreys»9. Le Regeste de l'abbaye de Hauterive du P. Gumy fournit, à des dates diverses, les noms d'Ansalmier, Aubertier, Bovonyer, Lorencye, Nycollier, Reymondier 10, et j'ai moimême recuelli jadis des noms comme Anthonerius, Stephanerius où nous trouvons la finale -hari ajoutée à un nom chrétien 11; d'autres comme Girarderius, Uldriserius, Jordanerius où cette même finale suit un nom solennel germanique 12, d'autres enfin — et ce sont je crois, les plus nombreux — où -hari s'ajoute à un nom à l'accusatif, comme dans Bosonerius, Emoniers, Perronerius, Ugoniers, Vionerius 18, liste qu'il ne serait certes pas difficile d'allonger.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A. Longnon, Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, t. I, Paris 1895, p. 313.

<sup>8</sup> E. Förstemann, Altdeutsches Namenbuch, 2. Aufl., Bonn 1900, col. 591.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier d'Estavayer n<sup>0</sup> 123b, f<sup>os</sup> VI, VII, VIII et IX.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> P. J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg 1923, nos 306, 1372, 2126, 1326, 1971 et 1340.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> P. Aebischer, Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg, Biblioteca dell'Archivum romanicum, ser. II, vol. 6, Genève 1923, pp. 45 et 56.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> P. Aebischer, op. cit., p. 45, note 4.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> P. Aebischer, op. cit., p. 56.

Ces différents exemples, pris non seulement sur territoire fribourgeois, mais dans ce qui fait aujourd'hui le canton de Vaud et celui du Valais, montrent que c'était là un mode de formation, aux XIVe et XVe siècles surtout. Il était cependant connu antérieurement déjà: un «Perier Ansalmier» est mentionné à Bouloz 14, semble-t-il, aux alentours de 1200, et le Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne livre les noms de «Umbersier d'Essertines» en 1218, et de «Peroniers et Ugoniers nepotes... Alberti» à St-Cierge vers 1228 15.

Sans doute s'attendrait-on justement à ce que -hari, dans le composé Galiman + hari que je postule, soit traité comme tout suffixe - a r i u non précédé de palatale: c'est-à-dire qu'on serait en droit de trouver des formes anciennes comme Jaulminey, Jauminey. Or, chose bizarre à première vue, la finale des graphies que nous connaissons de notre nom de famille, -ie, correspond à celle que l'on rencontre dans les anciens documents fribourgeois quand - a r i u est précédé d'une palatale: Girardin donne, en effet, pour le fribourgeois du XVe siècle, masalley, massalle, massalleir < macellariu, charbune < carbonariu, chandelley < \*candelariu, mortey, morte < mortariu, pour ne citer que ces cas, qui s'opposent à acie < \*aciariu, Bergie < \*vervecariu, ou *planchie* < \*planchariu, *clochie* < \*cloccariu<sup>16</sup>, ce qui correspond exactement à ce que M. Jeanjaquet a remarqué en ce qui concerne un document fribourgeois de 1413, qui a maruglei < matriculariu, ovrei < operariu, mais clochie < cloccariu<sup>17</sup>. Mais — et c'est ce qui explique l'anomalie signalée — il ne semble pas que la finale -hari ait toujours été traitée suivant les strictes règles

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> P. J. Gumy, op. cit., n<sup>o</sup> 306, p. 106.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, f. VI, pp. 121 et 183.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> J. Girardin, Le vocalisme du fribourgeois au XV<sup>e</sup> siècle, Zeitschrift für romanische Philologie, Bd. XXIV (1900), pp. 212—213, § 22, et thèse de Fribourg, Halle a. S. 1900, pp. 14—15.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> J. Jeanjaquet, Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV<sup>e</sup> siècle, Aus romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift Heinrich Morf, Halle a. S. 1905, pp. 283 et 284.

de la phonétique. Un nom de famille comme Rossier, qui a certainement comme base un composé Ross + hari, est prononcé rochî à Mannens, à Autigny, à Avry-sur-Matran, rosî à Middes; un nom Bersier, qui doit s'expliquer par Al]bertus+hari, ou Hum] bertus + hari, se dit bèsî à Font; un nom comme Marmy, qui correspond étymologiquement à Wilhelmus + hari, a marmî comme forme patoise à Font et à Neyruz: et, dans ce dernier cas, cet -î a même passé dans la graphie officielle. Et, comme composé tardif en -hari ajouté à un accusatif, nous avons le nom de famille Bovigny, qui est certainement identique au nom de personne Bovonerius mentionné à Cournillens en 1310 18, or ce nom de famille est prononcé bovignî à Vuisternens-en-Ogoz, endroit dont cette famille est originaire 19. Pour le dire en passant, le nom du hameau de Bovigny, sur territoire d'Avry-devant-Pont, ne doit pas du tout, comme l'a fait M. Stadelmann, s'expliquer par une dérivation en -a cu d'un gentilice latin \* Bovinius formé sur Bovius: c'est tout simplement un anthroponyme devenu toponyme, ce que reconnaît d'ailleurs ce même savant, qui ajoute que « ces terres peuvent avoir reçu ce nom d'un propriétaire plus récent » 20. Au surplus, dans cette même région de Payerne dont sont originaires les Jomini, nous avons en 1406 un « Jaquetus filius quondam Perrodi Martinerii » 21, nom de famille écrit aujourd'hui Martignier.

Il est vrai que, une fois admis ce traitement non phonétiquement régulier — et dû sans doute à quelque influence analogique

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> P. J. Gumy, op. cit., nº 964, p. 351.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ce nom de famille est attesté dans cette localité dès le milieu du XIVe siècle, car, à la place de « Johannetus Bonomer » habitant Vuisternens-en-Ogoz en 1356 (P. J. Gumy, op. cit., nº 1420, p. 517), il convient de lire, comme l'a fait le compilateur de l'index, M. G. Corpataux, « Johannetus Bouonier », de même qu'il faut transformer en « Bovonyer » le nom de « Johannes Bononyer » habitant le même endroit en 1444 (P. J. Gumy, op. cit., nº 2126, p. 356).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> J. Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. VII, Fribourg 1902, p. 267, et thèse de Fribourg, Fribourg 1902, p. 24.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Montagny nº 138, 2e partie, fº XXXVI.

— de la finale -hari dans certains noms de famille, nous aurions le droit d'avoir, non pas un Jomini, mais un Jomigny. Cette forme a du reste existé: M. A. Burmeister, l'érudit connaisseur de l'histoire payernoise, veut bien me communiquer que dans une liste de Payernois qui marchèrent avec l'armée bernoise, en janvier 1536, liste conservée dans le Manual du Conseil, figure un « P. Jomignie». Mais il semble que ce soit la graphie avec -n- non palatale qui ait prévalu. Cela s'explique, je crois, par le fait qu'il serait vain de s'en tenir trop strictement aux lois phonétiques, pour l'étude étymologique des noms de famille. N'oublions pas, en effet, que le nom de famille, dans les campagnes, et même dans les petites villes, n'est souvent pas usité dans la pratique, remplacé qu'il est par des surnoms ou des sobriquets. Il n'y a la plupart du temps qu'une existence purement officielle 22: et c'est là ce qui explique que, très fréquemment, les noms de famille n'ont pas de forme patoise; c'est là ce qui explique aussi qu'il y a des siècles déjà, la forme écrite faisait prime sur la forme parlée, que cette dernière était le plus aisément du monde influencée par la forme employée par les notaires, par les commissaires aux extentes, par les curés. Le nier serait nier l'évidence: telle l'origine bureaucratique, notariale de la finale -y de noms de famille vaudois comme Pillichody, Warnéry, Vuillamy, Corthésy, Winandy 23 -finale qui, par l'intermédiaire de l'usage notarial savoyard, provient d'Italie et s'identifie par conséquent au -i des noms de famille du centre de la péninsule, -i lui aussi d'origine notariale et non populaire —; telle encore l'adjonction, due à quelque ecclésiastique ou à quelque notaire de campagne pudibond, d'une finale -us au nom de famille fribourgeois Conus, dont la forme primitive Cons, cas sujet de comes, encore usitée au XVIe siècle, était le malencontreux homonyme de cunnus; telles encore les latinisations des noms de famille valaisans de Sépibus, de Torrenté, Defago. C'est dire que, dans le cas qui nous occupe, étant donné le point de départ, soit la forme Jauminier du XVe siècle, on a dû aboutir à Jaumignie, Jauminie, et que, la première de ces deux

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Cf. P. Aebischer, op. cit., pp. 107-110.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf. là-dessus E. Muret, Les noms de personnes dans le canton de Vaud, in Livre d'or des familles vaudoises, Lausanne s. d., p. 10.

graphies ayant été évincée par la seconde — cela d'autant plus facilement que, assez souvent, des noms de lieu avaient une -gn-qui se prononçait -n-, comme, dans la région de Payerne, Agnens et Magnens <sup>24</sup> —, on a abouti à Jauminie, Jaumini, et enfin Jomini.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cf. J. Stadelmann, op. cit., pp. 298 et 326 des Archives et pp. 55 et 83 de la thèse.